

Parce qu'aujourd'hui hygiène et propreté sont plus essentielles que jamais

CONSEILS & RECOMMANDATIONS de la Fédération des Entreprises de Propreté pour la reprise de vos activités



La Fédération des Entreprises de Propreté, principale organisation patronale, rassemble plus de 2 300 entreprises adhérentes et dispose d'une charte spécial COVID-19.

Rapprochez-vous de votre entreprise de propreté partenaire

pour définir les prestations nécessaires pour préparer la reprise et définir avec elle l'adaptation des interventions pour répondre à vos besoins et aux attentes de vos collaborateurs et clients.

Mettez en place une organisation permettant d'assurer les prestations de nettoyage-désinfection nécessaires

Il est capital de gérer les flux et trouver une organisation propre à votre activité.

Privilégiez l'aération et les distributeurs de papier à usage unique

il faut éviter l'utilisation de sèche-mains textiles ou soufflants qui peuvent faciliter le déplacement du virus.



Renforcez les mesures d'hygiène en augmentant par exemple la fréquence de nettoyage des points de contact

surtout dans les lieux partagés (sanitaires, circulation...) et proposez par exemple des kits à vos collaborateurs en complément de la prestation.

Favorisez le recours à des interventions en continu

afin de garantir l'hygiène et la propreté de vos locaux : la co-activité permettra aussi de rassurer les personnes présentes sur votre site.

Définissez un protocole adapté en cas de COVID-19

pour les cas soupçonnés ou avérés, un protocole doit définir les actions à mener.

